

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 65 (1914)
Heft: 7-8

Artikel: Quelques mots sur les formations des boisés des bords de l'Aar
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785870>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES FORESTIERS SUISSES

65^me ANNÉE

JUILLET/AOUT 1914

N^o 7/8

Quelques mots sur les formations des boisés des bords de l'Aar.¹

Vus de loin, les petites forêts et buissons des bords de l'Aar semblent présenter une formation régulière et uniforme. Celui qui les parcourt une fois est frappé avant tout par l'exubérance de la végétation des taillis, semblables à des forêts vierges, traversées et entrelacées de houblon et de clématite.

Ces berges se trouvent être, pour un observateur, placées dans des conditions très variées et en partie très compliquées, au point de vue géographie botanique. Ces forêts sont d'autant plus intéressantes pour le forestier, qu'elles sont assurées contre la disparition, ensuite de corrections de la rivière.

Les forêts des bords de l'Aar peuvent être classées comme suit d'après leur caractéristique :

1^o Terrains sablonneux, glaiseux ou recouverts d'humus.

- a) Sur des sols contenant la plus grande quantité d'eau que puissent supporter des arbres feuillus (Bruchwald);
- b) Sur des sols partiellement inondés ou humides (Auenwald);
- c) Sur des sols humides : formation transitoire à la forêt mélangée de notre climat.

2^o Sur des terrains non sablonneux ni glaiseux, ni recouverts d'humus, à la hauteur des hautes eaux, donc sur des bancs rela-

¹ Le terme d'*Auenwald* n'ayant pas d'équivalent exact en français, les phytogéographes proposent d'appeler *riveraie* la forêt particulière formée de feuillus (la plupart de nos espèces indigènes sauf le hêtre qui y manque régulièrement) qui s'installe sur le terrain d'alluvions occupant les rives basses des fleuves, ainsi que les îles ou presqu'îles formées par leurs méandres. Le caractère biologique dominant de la *riveraie* résulte de l'humidité de son sol, lequel se trouve périodiquement inondé. Le terme extrême de ce type de végétation est fourni par la *forêt marécageuse* (*Bruchwald*) dont le sol est submergé d'une façon quasi-permanente.

tivement secs, dont la surface est réfractaire à la formation d'une forêt: peuplements de pins, avec ici et là des buissons d'épine.

Nous voyons d'après cette classification que deux facteurs principaux influencent la formation des divers boisements naturels au bord de l'Aar, ce sont:

- 1° La composition du sol, tout spécialement l'épaisseur du sable et de l'humus;
- 2° Le degré d'humidité du sol.



Phot. Dr R. Siegrist.

Fig. 3. Aulnaie mélangée de saules. (*A. incana* et *S. alba*) près d'Aarau, pendant les hautes eaux du 14 juin 1912.

La connaissance de ces causes n'est pas seulement importante pour le théoricien, mais aussi elle évite au forestier des insuccès dans l'aménagement des boisements de berges, principalement s'il s'agit, comme au bord de l'Aar, de boisements de terrains secs et nus. À titre d'exemple, nous pouvons mentionner que dans les étés 1910 et 1911, on trouvait souvent sur ces terrains, des plantations d'aunes et de saules séchées, tandis qu'à la même station des pins sylvestres plantés, montraient des accroissements en longueur de plusieurs décimètres.

Succession des formations ligneuses.

Des études de plusieurs années dans les boisés susmentionnés m'ont prouvé que tous ces groupements de plantes sont dépendants les uns des autres, au point de vue de leur provenance. A un seul et même endroit se succèdent différents groupements de plantes, formant une succession. Il n'importe donc pas de décrire séparément les différents peuplements le long d'une rivière, comme c'était le cas jusqu'ici, mais il est plus logique de rechercher les conditions de provenance, et ensuite de concevoir l'ensemble de la végétation d'une contrée, comme un tout, se développant d'après des lois précises. Cette manière de voir s'impose si l'on pense que les modifications topographiques, ensuite des transformations constantes du cours d'eau non encore endigué, doivent avoir pour effet un changement nécessaire dans la végétation. En plusieurs endroits, la rivière est plus profonde qu'à d'autres. En même temps s'enfonce le niveau de la nappe d'eau souterraine, et le sol est apte à recevoir des arbres à terrains secs, tandis que les aunes et les saules disparaissent. Ce phénomène est des plus marqués dans le lit de l'ancienne Aar, entre Aarberg et Büren, après son passage dans le lac de Bienne: l'aune blanc qui réussit dans des endroits pierreux, sèche à cet endroit. Ce n'est que dans les berges les plus basses, qui étaient trop humides avant la correction pour que des arbres y prospèrent, que cette essence réussit encore bien. Là où elle disparaît, on plante des brins à racines profondes, tels que les peupliers, les ormes, les frênes et les pins. (A suivre.)



La verne blanche et la correction du Tessin.

Avant sa correction, le Tessin, de Bellinzone au lac Majeur, divaguait dans la plaine. Son cours habituel était marqué par d'irréguliers zigzags, séparés partiellement par des bancs d'alluvions plus ou moins pierreuses, desquels n'émergeaient que des îlots en temps de hautes eaux.

La correction, commencée il y a quelque trente ans, endigua la rivière dans un canal unique de 60 m de largeur. De puissantes et très longues traverses latérales vinrent s'appuyer tous les 400 mètres sur les deux digues du nouveau lit. Le colmatage commença